

## **COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL**

**Conseil Municipal du** : 6 novembre 2018

La séance est ouverte à 18h15.

Présents : Catherine SAEZ, Jean Michel ROBERT, Chantal DUPOUY, Claude BOISNARD, Francis CAZENABE, Henri CAVIGNAC, Pierre MARCOU, Florence FERNANDEZ.

Absents et excusés : Dominique GASCON, Christine ROMAN, Véronique PRIOLEAU RAMIREZ, Olivier DEVESA.

Absent : Gregory RAOULT.

Secrétaire de séance : Francis CAZENABE

Le compte rendu du 18 septembre 2018 est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour : décision modificative pour participation financière au SIAEPA en vue de 2 raccordements individuels à l'assainissement. Accord du Conseil.

Remerciements du Festival Flam pour l'accueil et l'aide apportée lors de leur concert du mois d'août.

Les Elus se sont mobilisés lors de la manifestation pour la défense du Département de la Gironde qui s'est tenue le 13 octobre 2018.

### **LOCAL INFIRMIER** :

Monsieur Denis MAGAL laisse, pour raisons professionnelles, le local qu'il occupait Avenue des Côtes de Bourg à Madame Sandra CANU.

### **SUBVENTIONS AU SIAEPA** :

Suite à la demande du SIAEPA, concernant la subvention pour raccordement à l'assainissement collectif et non collectif d'un montant de 353.66 €, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Deux habitations sont concernées.

Une décision modificative est décidée concernant ces frais.

### **GEMAPI** :

Suite à l'évolution des charges et au transfert de compétences du GEMAPI à la CDC du Grand Cubzaguais, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le montant des charges à retenir pour la modification des attributions de compensation ainsi que les montants recalculés.

Institution de la taxe GEMAPI à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### **RÉVISION ALLÉGÉE DU PLU** :

Madame le Maire explique la nécessité de procéder à une révision allégée du PLU :

- Suite à une décision de justice, modification en zone U des parcelles cadastrées E 119 et E 122 d'une superficie de 3969 m<sup>2</sup> ;

- Rectification des articles 6 et 7 du règlement de la zone U ;
- Diminution de la zone réservée de « Couteau » pour les parcelles B 810, B 814, B 1111, B 1112, B 1146 à 4996 m<sup>2</sup>.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

### **ELECTIONS :**

Il est procédé à la création d'une commission de contrôle concernant la gestion des listes électorales.

Sont nommés liste 1 : M. Pierre MARCOU, M. Henri CAVIGNAC, Mme Véronique PRIOLEAU-RAMIREZ.

Liste 2 : M. Claude BOISNARD, M. Francis CAZENABE.

### **CARRIERES DE MONTFORTON :**

Suite à l'étude réalisée par « Antéa Group » sur l'effondrement des carrières situées à Montforton, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à lancer le cahier des charges et à faire les demandes de subventions auprès du Conseil départemental et du Fonds Barnier.

### **BOULANGERIE :**

Un nouveau boulanger, Monsieur BENOIST, remplacera Monsieur BOUCA à partir du 15 novembre prochain.

### **PROMOTION INTERNE :**

Suite à la promotion interne de 4 agents, les créations de postes correspondants seront effectuées.

### **RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE :**

Le Conseil autorise Madame le Maire à rédiger un cahier des charges afin de pouvoir lancer l'appel d'offre pour recruter un architecte.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Une animation « bio diversité et santé » est organisée à l'école le 27 novembre prochain, en matinée, durant laquelle il sera procédé à la plantation d'arbres et de plantes diverses.
- CAB : les travaux de la 3<sup>ème</sup> tranche sont pratiquement terminés.
- La commission de sécurité de la salle polyvalente est repoussée au 21 décembre 2018.
- Les travaux du local à archives sont prévus début décembre.
- Le conseil d'école s'est déroulé à LANSAC le 5 novembre.
- Le prochain Conseil aura lieu le 13 décembre 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05.